

Séance ordinaire du 4 octobre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatre octobre deux mille vingt-deux à neuf heures six, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Amélie Landry et le président Gilles Lehouillier (partiellement), formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin, tel qu'autorisé par le président.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-09-75

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 4 octobre 2022.

CE-2022-09-76

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2022 et de la séance ordinaire du 26 et 27 septembre 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 22 septembre 2022 et celui de la séance ordinaire tenue le 26 et 27 septembre 2022.

CE-2022-09-77

Dépôt de listes des embauches et mouvements de main d'œuvre du 1^{er} juin au 30 août 2022

[Document d'aide à la décision GCH-2022-093](#)

La liste des embauches et des mouvements de main-d'œuvre pour la période du 1^{er} juin 2022 au 30 août 2022 est déposé, à titre d'information.

CE-2022-09-78

Embauche d'un chef de service opérations – bâtiments et aménagements à la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2022-097](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur Francis-Hugues Fortin, à titre de chef de service opérations – bâtiments et aménagements à la Direction de l'entretien des infrastructures, poste cadre régulier à temps complet, classe 7, échelon 10, et aux conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre de la Ville*.

CE-2022-09-79**Besoins de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures**[Document d'aide à la décision GCH-2022-098](#)

Il est résolu d'autoriser les besoins de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures, tels qu'ils sont présentés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2022-098, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

Le président du comité quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité reprend son siège.

CE-2022-09-80**Demande de crédits additionnels pour les postes recouvrables**[Document d'aide à la décision DEI-2022-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter des crédits additionnels d'un montant de 980 000 \$ aux postes de revenus et dépenses liées à des dépenses recouvrables, tels qu'ils sont précisés à la fiche de prise de décision DEI-2022-004.

CE-2022-09-81**Demande de crédits additionnels pour le remplacement de véhicules**[Document d'aide à la décision DEI-EM-2022-013](#)

Il est résolu recommander au conseil de la Ville :

- d'accorder une demande de crédits additionnels équivalant aux montants reçus de l'assureur pour la perte de véhicules, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEI-EM-2022-013, et ce, pour la dépense relative au remplacement de ces véhicules;
 - de financer la dépense relative à l'acquisition d'un véhicule pour la Direction de la vie communautaire au montant maximum de 35 000 \$, à même la réserve de franchise et rétentions contrat d'assurance;
 - de récupérer les sommes reçues relativement à la vente d'un véhicule par le biais des services de Le centre des services partagés, pour des fins de réinvestissement en achat d'équipements ou en dépense d'immobilisation pour l'année 2022;
 - d'autoriser le coordonnateur du Service des équipements motorisés de la Direction de l'entretien des infrastructures, à signer tout document relatif à la vente de ce véhicule.
-

CE-2022-09-82**Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour l'année 2022**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-032](#)

Il est résolu recommander au conseil de la Ville d'accepter les recommandations du comité d'évaluation relatives à la remise de bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis pour l'année 2022, telles qu'annexées à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-032.

CE-2022-09-83**Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermés afin de réduire le solde des emprunts lors de l'émission d'obligation de novembre 2022**

[Document d'aide à la décision FIN-2022-035](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter le solde disponible des règlements d'emprunt fermés identifiés à la fiche de prise de décision FIN 2022-035, à la réduction de l'emprunt d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement, comme suit :

- RV-2009-08-46 : 59 700 \$;
 - RV-2013-12-32 : 1 600 \$.
-

CE-2022-09-84**Aide financière à des organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision DEV-2022-114](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière aux organismes à but non lucratif mentionnés, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2022-114, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-09-85**Attribution du contrat de collecte, de transport et de traitement des rejets de tamisage des cendres de grille de l'incinérateur**

[Document d'aide à la décision APP-2022-186](#)

Il est résolu recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de collecte, de transport et de traitement des rejets de tamisage des cendres de grille de l'incinérateur (appel d'offres 2022-50-82), à 9137-6889 Québec inc., pour une dépense estimée à 191 770,00 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-86**Attribution du contrat de fourniture et de livraison de chargeuses articulées sur roues 4X4 de 2,7 m³ (3.5 vg³)**

[Document d'aide à la décision APP-2022-188](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat dans le cadre du projet « Fourniture et livraison

de chargeuses articulées sur roues 4X4 de 2,7 m³ (3.5 vg³) (appel d'offres 2022-50-117), à Systèmes de distribution intégrées, société en commandite, équipement wajax, pour une dépense estimée à 845 757,00 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-87

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la reconstruction du poste de pompage PP-1 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision APP-2022-191](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la reconstruction du poste de pompage PP-1 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2022-55-112), à Apex expert conseil inc., pour une durée de vingt mois, pour une dépense estimée à 92 650,00 \$, avant TPS et TVQ, et dont le prix sera indexé à compter de la deuxième année du contrat selon l'indice des prix à la consommation et le prix du carburant, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-88

Attribution du contrat relatif au préachat de pavé de blocs de béton pour l'aménagement des sentiers de l'hôtel de ville (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision APP-2022-187](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif au préachat de pavé de blocs de béton pour l'aménagement des sentiers de l'hôtel de ville (secteur Saint-Romuald) (appel d'offres 202250-96), à Décorome inc., pour une dépense estimée à 169 842,56 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-09-89

Financement de la dépense additionnelle relative à l'exécution des travaux extérieurs à l'hôtel de ville (secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2022-015](#)

Il est résolu d'autoriser le financement de la dépense additionnelle relative aux travaux extérieurs à l'hôtel de ville (secteur Saint-Romuald) au montant maximum de 310 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-92.

CE-2022-09-90

Vente du lot 6 420 174 du cadastre du Québec à Centre de distribution transrapide inc. (terrain situé sur la rue du Ferblantier, secteur Pintendre), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ce lot

[Document d'aide à la décision DEV-2022-111](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Centre de distribution transrapide inc pour le lot 6 420 174 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-111, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être

assumés par Centre de distribution transrapide inc., d'affecter un montant de 800 250,65 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que ce lot n'est plus affecté à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente.

CE-2022-09-91

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 05.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
